



SENIORS

Être aidé au quotidien



saintsebastien.fr



Saint-Sébastien
sur-Loire

Engagée dans la démarche « Ville Amie des Aînés », la municipalité a toujours eu à coeur d'assurer le bien-être des seniors. Plusieurs services sont proposés afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile, dans de bonnes conditions.

LE POINT MOBILITÉ

Bouger en toute sérénité

LE DISPOSITIF

Bien vieillir dans sa ville est essentiel, et cela passe, entre autres, par la mobilité. Pouvoir sortir de chez soi contribue à **conserver une vie sociale** et aussi à **favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible, en gagnant en autonomie**. La Ville dispose d'un Point mobilité. Sa mission est de recenser les difficultés rencontrées par les seniors pour se déplacer et d'apporter une solution adaptée.

1

RECENSEMENT DES DIFFICULTÉS

- Écoute individualisée
- Visite à domicile si besoin

2

ÉVALUATION DE LA DEMANDE

- Par l'équipe du point mobilité

3

SOLUTION PERSONNALISÉE

- Informations sur les dispositifs existants (TAN, Proxitan, associations...)
 - Prêt de matériel (déambulateur)
- Accompagnement par un bénévole
 - Promenade
- Mise en lien avec un co-voiturage
 - Transport solidaire du lundi au vendredi selon la place disponible

LES DÉMARCHES

Vous devez **prendre rendez-vous avec le service Seniors** qui évaluera vos besoins. Le rendez-vous peut être organisé à votre domicile.

LA TÉLÉASSISTANCE

Un contact 24 h/24 qui rassure

LE DISPOSITIF

Le service de téléassistance a été conçu pour **vous assister et vous rassurer 24 heures sur 24**. Il s'adresse aux personnes qui souhaitent rester à leur domicile en toute sécurité.

Un boîtier raccordé sur une prise de courant et une prise de téléphone sont installés chez vous. Par simple pression, sur un déclencheur portatif (médaille ou montre), vous êtes en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance. Vous n'avez pas besoin de décrocher votre téléphone.

Selon vos besoins, des professionnels peuvent faire intervenir : soit votre famille, soit votre entourage, soit les services d'urgence.

LES DÉMARCHES

Vous devez **faire une demande auprès du Pôle Solidarités**.

L'abonnement est adapté à vos besoins : à l'année, le temps d'une convalescence, quand vos proches sont absents.... Il est possible d'arrêter le contrat à tout moment.

Les tarifs sont variables : 9,63 à 19,27 €. En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'une aide au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

LE DISPOSITIF

Déjeunez chez vous sans stress ! La Ville propose un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés et distribués par l'ESAT de Legé, une entreprise d'insertion. Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi.

LES DÉMARCHES

Une demande doit être réalisée auprès du Pôle Solidarités.

Les tarifs varient entre 5,44 € et 8,98 € le repas selon vos ressources.

Les menus sont équilibrés, variés et adaptés aux différents régimes notamment sans sel. Il est possible de commander un ou plusieurs repas par semaine.

Le service constitue aussi un lien social fort : la livraison se fait 3 fois par semaine selon les besoins et toujours, dans la mesure du possible, par la même personne.

LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

LE DISPOSITIF

Chaque année, le service Seniors du Pôle Solidarités tient un registre des personnes fragiles. Celles-ci seront contactées par exemple en cas de crise sanitaire ou lors du déclenchement du Plan Canicule afin d'**évaluer les éventuels besoins**.

LES DÉMARCHES

Il faut **se faire connaître auprès du Pôle Solidarités ou via le guichetnumerik** (www.saintsebastien.fr).

LIEN SOCIAL

Si vous le souhaitez, un bénévole du réseau bénévolat peut venir vous rendre visite. N'hésitez pas à nous contacter.

**Pour accéder à ces services
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT !**

Pôle Solidarités / service Seniors

7 rue du Petit Anjou

Tél. 02 40 80 85 80 / 06 09 68 11 06

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

Le jeudi : 13 h 30 - 17 h 30